

# Les dates à retenir

Pour tous les détails sur les activités virtuelles  
[ocpm.qc.ca/labai](http://ocpm.qc.ca/labai)

Pour connaître toutes les façons de participer, par écrit ou par téléphone, appelez-nous : **514 872-8510**

## Informez-vous

 14 avril 2021, 19 h - en direct  
Séance d'information virtuelle

Présentation de la démarche de consultation et des vidéos d'information préparées par la Ville et par les promoteurs.  
**La webdiffusion sera disponible en différé.**  
Faites-nous parvenir vos questions avant le 22 avril.

 28 avril 2021, 19 h - en direct  
Séance de questions et réponses

### Première partie

Écoutez les réponses aux questions reçues d'avance.

### Deuxième partie

Posez des questions supplémentaires en direct par téléphone.  
Le numéro apparaîtra à l'écran.

## Donnez votre opinion

 29 avril au 23 mai  
En ligne, par la poste ou par message téléphonique

**13 mai : date limite d'inscription** pour présenter devant les commissaires, appelez au 514 872-8510.

 À partir du 18 mai  
Séances virtuelles d'audition des opinions avec les commissaires  
Des séances en personne pourraient être ajoutées si les consignes sanitaires le permettent.

## Consultation publique Projet immobilier La Baie



Consultation  
publique  
à distance

Participez en  
ligne, par la poste  
ou par téléphone

 OFFICE  
DE CONSULTATION PUBLIQUE  
DE MONTRÉAL

[ocpm.qc.ca/labai](http://ocpm.qc.ca/labai)

## Démarche COVID-19

Cette consultation met de l'avant une démarche adaptée qui respecte les consignes gouvernementales en vigueur, tout en permettant des conditions d'accessibilité qui favorisent l'expression de tous les points de vue. Pour plus d'information, appelez-nous : 514 872-8510.

### Participez à la consultation à distance!

- 1** Consultez la documentation en ligne.
- 2** Visionnez la séance d'information virtuelle (en direct ou en différé).
- 3** Envoyez-nous vos questions par écrit à l'avance ou posez-les en direct, par téléphone, lors de la séance de questions et réponses.
- 4** Visionnez la séance de questions et réponses avec les représentants de la Ville et des promoteurs (en direct ou en différé).
- 5** Donnez votre opinion par écrit, par téléphone, sur notre site Web ou lors des séances virtuelles avec les commissaires.

**Information :**  
[ocpm.qc.ca/labaie](http://ocpm.qc.ca/labaie)

### Vous ne pouvez pas participer à la consultation virtuelle?

Appelez-nous, nous vous proposerons des manières de participer, par écrit ou par téléphone.

**514 872-8510**

#### Avril et mai

Demandez la trousse postale (documentation imprimée et enveloppe-réponse affranchie).

#### 29 avril au 23 mai

Donnez votre opinion par écrit ou par téléphone au 1 833 215-9314.

### How to participate in English?

While consultations are mostly conducted in French, all participants are welcome to express themselves, ask questions or submit their opinion in English.

For this specific consultation, no English documents were provided either by the City or by the promoters. The OCPM will only provide a translation of the participation tool, used to submit an opinion, available online and included in the postal kit.

If you need help or to order the postal kit, call 514 872-8510.

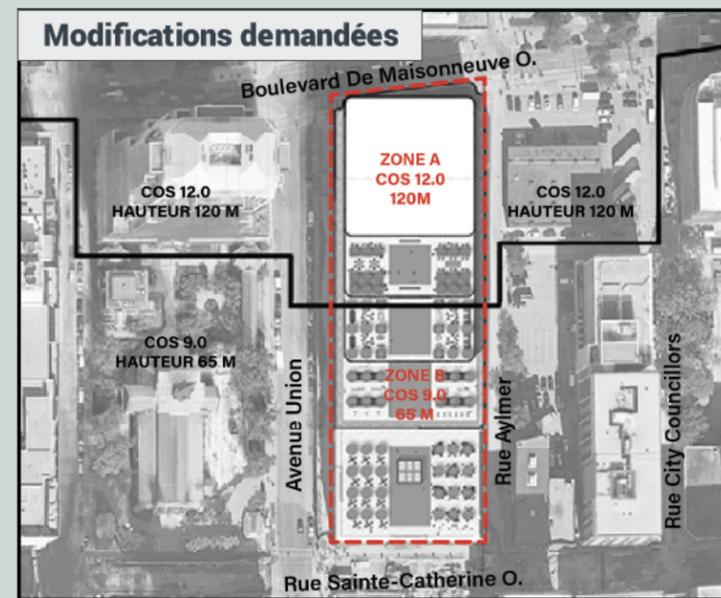
## Sur quoi porte la consultation?

La consultation porte sur le projet immobilier de transformation du bâtiment du magasin La Baie d'Hudson, la construction et l'occupation d'un complexe immobilier sur le site, ainsi que sur des modifications au Plan d'urbanisme et au Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie.

Les modifications au Plan d'urbanisme soumises à la consultation visent à :

- augmenter la hauteur maximale de construction permise sur l'emplacement du projet immobilier qui passerait de 65 à 120 mètres;
- rehausser la densité permise par l'augmentation du coefficient d'occupation du sol (COS) qui passerait de 9 à 12.

Les modifications au Règlement d'urbanisme concernent l'autorisation de certains usages, le stationnement, les quais de chargement et la marquise de la façade sur l'avenue Union.



## Donnez votre avis sur :

- L'augmentation de la hauteur et de la densité maximales permises pour permettre la construction du projet immobilier;
- La proposition architecturale des nouveaux bâtiments;
- L'intégration du projet dans le paysage urbain et la ville;
- L'impact du projet sur son environnement immédiat;
- La valeur patrimoniale des bâtiments.

## Perspective du projet



Visitez le site Web pour consulter d'autres perspectives du projet

Source : HBC | STREETWORKS DEVELOPMENT | MENKES SHOONER DAGENAIS LETOURNEUX ARCHITECTES | FAHEY

## Le projet immobilier

Les promoteurs ont déposé une demande à l'arrondissement de Ville-Marie afin de transformer le bâtiment du magasin La Baie au 585, rue Sainte-Catherine Ouest, pour y ajouter une tour de bureaux de 120 m (25 étages).

La réalisation du projet nécessiterait la démolition des bâtiments construits en 1966, localisés sur le boulevard De Maisonneuve. Le Colonial House, premier bâtiment construit en 1891, et les quatre premiers étages de l'aile de 1923 conserveraient l'usage commercial et leurs façades seraient restaurées.

Trois des quatre volumes de la nouvelle tour surplomberaient les extensions du magasin original et chaque toit serait verti. Une terrasse ouverte au public serait également aménagée sur le toit du Colonial House.

Le projet comprendrait 5 étages de commerces, 63 000 m<sup>2</sup> de bureaux répartis sur 25 étages et 116 cases de stationnement souterrain. De plus, 287 emplacements pour vélos seraient créés au rez-de-chaussée.

